YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2006

DELIBERATION N° 2006/11/1151

OBJET : Mise à jour du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34,

VU le tableau des effectifs de la Commune établi pour l'année 2006,

VU les délibérations des conseils municipaux en date des 2 mars 2006, 18 mai 2006 et 29 septembre 2006,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier le tableau des effectifs de la commune, afin de procéder à de futures nominations dans différents secteurs d'activités,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

- de supprimer 1 poste d'agent de salubrité et de créer 1 poste de gardien principal de police municipale,
- de supprimer 1 poste d'agent technique et de créer 1 poste d'assistant de conservation de 2ème classe,

DIT que le tableau des emplois prendra effet à compter de la publication et de la transmission de la présente délibération au Représentant de l'Etat,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sont inscrits au budget de la commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 23 91 (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 29-11-06
et de la publication le 30-11-06
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)